

## **APPEL DU COLLECTIF POUR UN MINIMUM DE BON SENS**

### **15 avril 2021**

Encore une fois, que faudra-t-il démontrer au Pouvoir Exécutif en place pour que les autorités concernées comprennent que dans le contexte délétère actuel, dans cet environnement où l'insécurité règne en maître et seigneur et par respect de la Constitution de 1987, leur projet d'organiser des élections et un référendum sur leur proposition d'une nouvelle constitution est un leurre et une trahison faite à l'âme même de la nation ?

Tout compte fait, l'entêtement de SEM Jovenel Moïse causera une augmentation de la misère du peuple, conduira notre pays dans une immoralité complète et dans l'effondrement de l'économie par ce gaspillage de ressources, pour déboucher finalement sur une crise politique inimaginable envenimée par l'illégitimité des éventuelles autorités qui sortiraient de ces « élections-bidon ». Macabre perspective.

Les principales tranches de la société se sont déjà prononcées en défaveur d'une telle aventure non pas par renoncement à la démocratie ou à la nécessité de revisiter la Constitution, mais plutôt parce que les conditions ne sont point réunies pour la pleine participation de la population dans sa grande majorité et surtout par l'absence totale de confiance dans les autorités en place.

Le COLLECTIF du 4 DÉCEMBRE et ses partenaires-alliés réitèrent une fois de plus aux protagonistes leur appel à la raison, au patriotisme afin d'accepter de faire les sacrifices nécessaires, pour le bien du pays en agonie. Le bon sens indique que seule une nouvelle gouvernance provisoire inspirant confiance, donc constituée de personnalités crédibles, intègres, patriotes et compétents pourra remettre notre pays sur les rails. Cette nouvelle gouvernance aurait le mandat clair de remettre les structures en place, rendre fonctionnelles et fiables les institutions, de réaliser l'entente nationale, proposer une nouvelle Constitution adaptée, réaliser des élections générales desquelles émanerait un gouvernement démocratique respectant les normes de la nouvelle constitution. C'est notre seule et unique voie de sortie noble et nationale. Haïti n'est pas la propriété d'un individu ou d'une clique mais Haïti n'appartient qu'à tous les haïtiens d'ici et d'ailleurs, les seuls à devoir décider de la trajectoire à imprimer.

**VIVE LA SOLIDARITE CONTRE LE KIDNAPPING & L'INSECURITE !**  
**VIVE L'UNITE DE LA FAMILLE HAITIENNE !**



Jean-Robert Argant  
Coordonnateur Général